

avait deux côtés : l'un d'exigences excessives, injuste, touchant à l'utopie, l'autre aux prétentions modérées, réalisable et basé sur l'équité ; l'un turbulent, séditieux et tendant à employer la violence et la lutte contre les autres classes de la société pour obtenir des changements, l'autre pacifique, capable d'atteindre de bons résultats sans secousse, sans léser la justice et sans fouler aux pieds les droits de la propriété et du capital.

L'admirable encyclique *Rerum Novarum* de Sa Sainteté Léon XIII marquait avec netteté les confins entre le mauvais et le bon socialisme, faisait bien comprendre comment et en quel champ devait se déployer l'action démocratique chrétienne pour le soulagement de la classe des travailleurs. Dès lors, grâce à la sollicitude du Pasteur suprême, l'Eglise se trouva enrichie de la *norme directrice* de tout mouvement social et démocratique chrétien, et dans l'océan agité de tant d'ambitions, de tant d'aspirations mauvaises, de tant de projets utopiques, on eut la boussole pour conduire le navire au port, c'est-à-dire pour résoudre une question grave et difficile dans la manière voulue par la foi et la justice, la commisération et la charité.

Naturellement la parole du Souverain Pontife, largement commentée et acceptée avec vénération par l'épiscopat catholique, devait avoir des effets équivalents à l'excellence de la doctrine sociologique consacrée dans le document papal. Et partout l'on vit les évêques, les prêtres et les laïcs distingués former un certain genre de démocratie chrétienne, en tout conforme aux principes énoncés dans l'Encyclique, et appeler à eux la grande cause ouvrière dans le but de lui donner une solution, sans soubresaut mais avec calme, sans tumulte mais par degrés, et l'œil toujours fixé sur l'étoile polaire qui, dès qu'il s'agit d'apaiser les grandes discordes humaines, est la seule que le chrétien doit avoir toujours en vue, la charité.

Mais, malgré l'œuvre salutaire commencée par tant d'évêques pour donner vie à une action profitable dans le camp social chrétien, nous ne croyons pas qu'il soit jamais arrivé que, dans une grève générale d'une certaine classe de travailleurs, un évêque ait été appelé avec une entière confiance à être l'arbitre devant, par une sentence définitive, aplanir les grandes